

La Chorale chez Venelles-Loisirs

Animatrice : ELITSA

LES SEANCES (Voir Planning Activités onglet Chorale)

Informations Générales

Comment adhérer :

Vous pouvez bénéficier d'une séance gratuite pour découvrir et choisir. Une fois le choix effectué, vous devez vous présenter au siège de l'association, aux heures de permanence avec le montant de l'adhésion et la participation à l'activité.

Tarifs pour la saison : 2019 - 2020

1) l'adhésion : **40 €** comprend la licence + l'assurance

L'adhésion est obligatoire pour toute participation à une activité ou à une manifestation organisée par l'association.

2) Participation à une activité : **50 €** le règlement doit être effectué de préférence par chèque

Assurance : l'association a souscrit auprès de la MAIF un contrat d'assurance multi-garanties qui couvre chacun des adhérents au cours. Une documentation sur le contrat d'assurance souscrit est à la disposition des adhérents.